

Empire et dépendances

Clément THIBAUD

Dans un contexte de doute à l'égard des cadres politiques traditionnels, l'étude pacifiée des empires est désormais rendue possible par les concepts forgés par l'histoire globale. Pour J. Burbank et F. Cooper, qui refusent une exploration abstraite de la souveraineté impériale, comprendre la nature et le devenir des empires requiert de saisir le rôle des politiques de la différence, creusets de la fabrique d'un commun.

Recensé : Jane Burbank et Frederick Cooper, *Empires in Global History. Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010. 39 line illustrations, 528 p., \$35.00 / £24.95.

Les commémorations actuelles du bicentenaire des indépendances en Amérique latine et du cinquantenaire de la décolonisation en Afrique nous rappellent le rôle éminent des empires dans l'histoire mondiale. Depuis une trentaine d'années, les dynamiques de globalisation et d'interconnexion planétaire ont inspiré les approches historiographiques fondées sur l'analyse à petite échelle géographique¹ des phénomènes sociaux, économiques et politiques : histoire mondiale ou globale, atlantique ou connectée². La sagesse commune estime, à tort ou à raison, que les États et les nations se trouvent affaiblis par ces transformations de grande ampleur. Face à ces remises en question, les opinions des pays développés se montrent de plus en plus perméables aux critiques de l'immigration ou aux exaltations de la clôture identitaire. Ce sentiment de menace diffuse sur les cadres politiques traditionnels explique peut-être l'intérêt renouvelé que nous éprouvons désormais pour les grandes formations impériales du passé d'autant que ce goût n'est plus guère entravé par la

¹ Rappelons que la petite échelle géographique est ce que l'on entend communément, et faussement, par grande échelle (mondiale, continentale, internationale).

² La bibliographie de ces courants est devenue immense. En français, on se reportera utilement au numéro spécial de la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* 2007/5, n°54-4bis.

connotation *a priori* négative que la notion d'empire pouvait encore revêtir au cours des processus de décolonisation ou pendant la Guerre froide. Jane Burbank et Frederick Cooper publient ainsi une ambitieuse synthèse sur l'histoire des empires dans un contexte à la fois favorable et pacifié. Plus encore que l'approche globale ou le passage en revue de maints empires mondiaux depuis l'Antiquité, c'est la focalisation du livre sur le problème de la différence qui en fait toute l'originalité. Car, au dire des auteurs, l'une des principales caractéristiques des formations impériales fut de parvenir à gouverner de manière différenciée des peuples différents. L'histoire des empires les plus anciens devient ainsi plus familière.

Une approche inductive et comparative

Comment articuler l'unité et la diversité dans de grandes structures politiques souples où n'existe pas la volonté de faire se superposer un État, un peuple et une identité ? Les empires, comme figures de l'hétérogène, furent capables de rassembler les peuples et les nations, les régimes juridiques et les identités, les systèmes économiques en de cohérentes mosaïques. Tout à la fois, ils incarnent l'unité, grâce à la souveraineté expansive et composite qui les anime, pour rassembler en une seule main ces diversités humaines et ces marqueteries territoriales. Ils fascinent notre temps ambivalent qui rejette les figures du même, mais n'accepte pas la différence sans angoisse. Présent à peu près partout sur la surface du globe, le débat sur le multiculturalisme, les droits des minorités, le respect des cultures, témoigne de ces tensions que les souverainetés composées des différents empires surent résoudre en leur temps par la douceur ou par la force.

J. Burbank et F. Cooper ont choisi d'aborder ces objets impériaux en ignorant les limites chronologiques et géographiques habituelles. D'Orient ou d'Occident, antiques ou modernes, les empires sont scrutés à partir d'un même dispositif conceptuel ; la thèse de l'exceptionnalité de l'Occident dans l'histoire globale est ainsi implicitement écartée. Le rééquilibrage actuel du monde autorise une telle perspective. Les progrès de la Chine, de l'Inde et du Brésil referment sous nos yeux la parenthèse ouverte au début du XIX^e siècle par la domination mondiale des puissances nord-atlantiques. La récusation de « l'occidentalocentrisme » ouvre de nouvelles perspectives sur les liens entre l'empire et la colonisation, l'impérialisme des puissances européennes apparaissant comme l'une des formes possibles, et non nécessaires, de ce type de gouvernement des hommes, des terres et des mers.

Certes, sur le plan méthodologique, ces déplacements herméneutiques imposent des sacrifices comme la relative indéfinition du concept d'empire. Mais la frustration initiale du lecteur fait bientôt place à l'admiration, car la souplesse du cadre analytique, récusant délibérément toute définition trop ferme, autorise une sorte de démultiplication descriptive permettant à la fois la comparaison entre les formations impériales présentes dans l'histoire et la saisie de leurs transformations internes. Grâce à une approche plus réaliste et inductive que nominaliste et déductive, l'on se rend compte au fil des pages que les empires ne peuvent se définir qu'en mouvement, par la description des dynamiques qui les animent, car au fond, ils ne sont jamais égaux à eux-mêmes. Le refus d'une définition *a priori* de l'empire, autrement que par la capacité à gouverner différemment des peuples différents, autorise ainsi les comparaisons diachroniques et synchroniques entre les empires, à contrecourant des prédicats habituels de l'histoire globale contre les approches comparatives. De sorte qu'*Empires in Global History* déplace de façon radicale les modèles paradigmatiques de la tradition occidentale – Rome ou l'Empire britannique – comparant, à juste titre l'Orient et l'Occident, l'Empire ottoman et la Monarchie catholique par exemple, les États-Unis et la Russie tsariste. *Empires in Global History* atteint par une voie singulière l'un des buts assumés de la *Global History* : l'écriture d'une histoire mondiale débarrassée de tout exceptionnalisme. Encore fallait-il inventer des outils conceptuels susceptibles de rapprocher Rome et l'Empire jeffersonien de la Liberté ou celui du Milieu. Jane Burbank et Frederick Cooper invoquent les notions de « répertoires de pouvoir », d'« intersections impériales », d'« imaginaires impériaux » pour décrire l'ensemble des fonctions et des stratégies souveraines visant à gouverner les différences – sociales, économiques, culturelles, juridiques, territoriales – pour les unir en un tout composite. Ce cadre conceptuel souple autorise la description des configurations changeantes des souverainetés impériales, à travers le temps et l'espace.

L'invention de la souveraineté feuilletée

Le grand succès des empires fut de réussir, chacun à leur façon, l'articulation de l'un et du multiple. D'après les auteurs, cela ne fut possible que par l'invention d'une souveraineté feuilletée (*layered, overlapping sovereignty*). Le terme n'est pas employé ici pour son potentiel conceptuel mais heuristique : il est avant tout descriptif non pas d'une conception philosophique de la souveraineté, mais d'un ensemble de pratiques institutionnelles, politiques ou sociales permettant à la pluralité des sociétés impériales de se tenir dans une seule main tout en préservant leur typicité. L'usage du terme prend à rebrousse-poil la tradition philosophique occidentale qui, depuis Bodin, Hobbes et Pufendorf, conçoit cette

puissance comme une et indivisible. Le concept de souveraineté feuilletée rend compte du type d'État capable de composer un ensemble de polites composites, comme la Monarchie catholique dont le roi déclinaît, dans sa titulature officielle, l'ensemble des royaumes et autres seigneuries ou encore le Czar de toutes les Russies. L'homogénéité apparente de l'Empire du Milieu sous les Han cache en réalité une profonde hétérogénéité. Le fédéralisme américain, qui procède par agrégation progressive des territoires de l'Ouest au cours du XIX^e siècle, constitue une version moderne de l'empire dans sa dynamique expansive – les populations amérindiennes ou les Mexicains peuvent en témoigner.

Cette souveraineté à la fois une et plurielle s'appuie sur un ensemble complexe d'agencements institutionnels et des modes de gouvernement des hommes adaptés à la nature expansive des empires. Plutôt que d'homogénéiser les institutions et de réduire la population au statut commun de la citoyenneté, comme le firent les États-nations occidentaux après le XIX^e siècle dans leur territoire métropolitain, ces empires anciens et modernes distinguent et hiérarchisent pour articuler les différences sans les abolir. À ce titre, les auteurs récusent la césure des Traités de Westphalie (1648), qui, selon la leçon classique, aurait marqué le passage des empires aux États comme l'aurait anticipé Richelieu dès 1629 :

Pour le dehors, il faut avoir en dessein perpétuel d'arrêter le cours des progrès d'Espagne, et au lieu que cette nation a pour but d'augmenter sa domination et étendre ses limites, la France ne doit penser qu'à se fortifier en elle-même, et bâtir, et s'ouvrir des portes pour entrer dans tous les États de ses voisins.³

J. Burbank et F. Cooper montrent que, si l'on sort d'une vision provinciale et européocentrée, rien ne permet de soutenir un tel partage des eaux, d'autant que les « États » français et britannique qui devaient prendre la relève des formations impériales décrépités étaient également des empires aux vastes possessions ultramarines (Richelieu ne pouvait l'ignorer) et une monarchie composite pour le second. Le maintien de l'hétérogénéité des peuples, des sujets de droit, des régimes juridiques, des modes de gouvernement, des formes de production, des coutumes et traditions demeurerait la règle dans l'Europe post-westphalienne.

Mais d'une insistance excessive sur les multiplicités patiemment gouvernées et sur la composition cohérente des différences aurait pu résulter une image irénique des formes de domination impériales. Car l'unité ne se donne pas seulement dans le rapport de fidélité ou de

³ *Mémoires du Cardinal de Richelieu sur le règne de Louis XIII*, Joseph-François Michaud et Jean-Joseph François Poujoulat (éd.), *Nouvelle collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, tome XXI*, Paris, Didier, Libraire-éditeur, 1854, p. 576.

soumission à l'empereur. De fait, *Empires in Global History* réussit à tirer profit d'une tension conceptuelle propre à la catégorie d'empire. D'un côté, celui-ci doit être compris comme une polité composite, où le couple centre/périphérie s'efface au profit de la distribution feuilletée du pouvoir dans les instances locales et au sein des différentes « strates » hiérarchisées ordonnant les sujets. La description fédérative de l'empire détient un grand pouvoir explicatif, mais elle tend à sous-estimer les rapports de domination. D'un autre, on peut insister sur la colonialité impériale, fondée sur une dissymétrie forte entre centre et périphérie. Cette clé a le mérite de souligner la centralité des rapports de force et de domination dans la forge de l'unité impériale, mais elle dédaigne les « registres de pouvoir » destinés à gouverner la différence. Combinant les deux approches, le livre montre les continuités unissant centre et périphéries sans pour autant oublier la description des dissymétries les opposant. Au sein d'un même État, il existe ainsi des gradients distincts de polarisation : la relation de Londres aux Treize colonies n'est pas la même que celle qui la lie à l'Inde ; il s'agit pourtant d'un même empire jusqu'à l'indépendance des États-Unis.

La compréhension coloniale des empires entre ainsi en tension avec leur description comme structures composites, ou feuilletées. Cette dialectique heureuse déstabilise le caractère linéaire et téléologique du passage des empires aux nations, présenté en règle générale comme une progression nécessaire et une coupure brutale. Si l'on suit les auteurs, il n'est pas difficile de repérer le prolongement des logiques impériales au sein des États-nations comme la France ou les États-Unis après leur transformation en États-nations. Le juste brouillage du contrepoint entre l'État, identifié à la nation ou non, et l'Empire, colonial ou non, constitue l'un des apports les plus convaincants du livre. À ce titre, les fins d'empires ne procèdent pas d'une poussée nationaliste – dans le cas de l'éclatement de l'Union soviétique, ce fut la crise du centre qui permit aux périphéries de s'ériger en États.

Tissage des subjectivités impériales

Empires in Global History s'intéresse aux sujets composant les empires : individus, groupes, réseaux, peuples, nations et même territoires, droits, gouvernements, cultures, commerce. En cohérence avec le parti pris d'une description dynamique et contextualisée, ceux-ci ne sont pas des sujets clos sur eux-mêmes ou des choses, mais des processus de subjectivation ou d'objectivation. L'espace colonial des empires est décrit comme celui des transformations et de l'expression différenciée de la souveraineté : alors que tel roi a les mains liées chez lui par les « magnats » ou par les droits et privilèges dont les sociétés anciennes

sont hérissées, sa puissance souveraine et transformatrice peut se déployer librement dans les marges impériales où se créent de nouveaux espaces de juridiction, où s'inventent des formes inédites d'institutionnalisation des peuples et de l'espace.

Nul progrès dans cette histoire. Les Six-Nations indiennes étaient incorporées dans l'Empire britannique comme alliées ; elles furent traitées en étrangères après l'indépendance américaine et furent expropriées de leurs terres et de leurs droits. Mais les peuples conquis ne subirent pas toujours passivement le joug impérial. Ils entretenaient souvent des relations ambiguës avec la souveraineté, oscillant entre passivité, révolte et coopération. L'incorporation différenciée des peuples dans les structures impériales produisait ainsi des effets contradictoires. Les groupes minoritaires utilisèrent l'Empire comme ils furent utilisés par lui. Les Ecossais vivaient aux marges de la Grande-Bretagne ; ils peuplèrent les administrations impériales outre-mer ; certaines minorités ethniques jouèrent un rôle fondamental dans les administrations métropolitaines et périphériques ou dans les forces armées. L'Empire chinois était défendu par les cavaleries mongoles, les Ottomans levaient des escadrons de stradiots albanais et l'Autriche de hussards.

De fait, ces groupes minoritaires avec leurs puissantes solidarités ont constitué des éléments fondamentaux des empires. Les diasporas grecques, arméniennes ou juives furent ainsi les indispensables intermédiaires commerciaux des Russes, des Turcs et de bien d'autres. Ces *brokers* assuraient, d'une certaine manière, la cohésion de la souveraineté feuilletée par leurs activités quotidiennes ou leurs expéditions risquées aux marges. Les structures impériales ne relevaient pas seulement des formes de la domination ou de la croyance en une majesté de nature quasi religieuse, elles se fondaient sur un riche tissu relationnel unissant, sur le plan social, politique et économique, les parties bigarrées de l'ensemble.

Mais la texture des empires ne tient pas non plus seulement aux réseaux horizontaux des diasporas, au monde polycentrique du commerce. Leur nature fédérative n'est pas « démocratique » et suppose en effet un ensemble de relais hiérarchisés de pouvoir. J. Burbank et F. Cooper s'intéressent particulièrement à ce qu'ils nomment les magnats. Ces derniers gouvernent un ensemble de pyramides de liens personnels qui dominent, pour le compte de la souveraineté, les lieux périphériques. Ces magnats, ou ces relais du pouvoir, échappent parfois à la souveraineté feuilletée ou s'en font les agents rétifs et paradoxaux. Ce

sont parfois des initiatives privées qui adjoignent par la conquête de nouveaux espaces à la souveraineté, sans son implication directe : ainsi la la VOC néerlandaise (*Verenigde Oost-indische Compagnie*) ou l'*East India Company* britannique précèdent l'établissement d'un contrôle strict de l'État en Indonésie ou en Inde. L'insistance sur la dimension décentralisée des empires montre que la souveraineté feuilletée définit des espaces de jeu, dans lesquels se déploie la libre activité d'une multiplicité d'acteurs, individuels et collectifs, agissant pour leur propre compte.

Le caractère relationnel, complexe et enchevêtré du pouvoir au sein des empires jette une lumière inédite sur leur rapport aux territoires. L'analyse parallèle des cas de la Russie des Tsars et des États-Unis au XIX^e siècle témoigne d'une modalité particulière d'emprise sur l'espace. Ces deux États, l'un vers l'est, l'autre vers l'ouest, connaissent des dynamiques expansives comparables par agrégation progressive des territoires et des peuples sur un mode fédératif. L'expansion juridictionnelle de la souveraineté feuilletée a un caractère plus ou moins homogénéisant mais son succès repose sur sa capacité à imposer un pouvoir qui respecte les différences des populations incorporées. Les empires apparaissent ainsi comme de puissants créateurs de mosaïques juridictionnelles qui forment le cadre de l'extraction des ressources et de l'exercice de l'autorité. L'un des grands mérites du livre de J. Burbank et de F. Cooper consiste ainsi à préserver l'équilibre entre une « histoire douce⁴ » et une « histoire spasmodique » des empires, pour reprendre le mot d'E.P. Thompson pour l'histoire sociale⁵. À la fine description des réseaux, de l'accueil des différences de tous ordres par l'expansion institutionnelle et l'incorporation des territoires répond l'analyse des conflits, des guerres, des processus de réduction à la servitude et de l'exploitation sans vergogne des ressources et des hommes.

La majesté et l'imagination, garantes de la souveraineté impériale

L'articulation des différences ne fut possible que par la fabrique impériale d'un commun. Si le livre explore, dans la veine d'une histoire sociale ou économique, le maillage des réseaux ou le rôle fondamental des intermédiaires, s'il refuse l'exploration abstraite ou conceptuelle de la souveraineté impériale pour s'attacher à ses aspects concrets, il ne néglige pas non plus les cordes de l'imagination, les puissances du droit et la majesté des religions. Ce

⁴ L'expression est de Jean-Frédéric Schaub, « Les dangers d'une histoire 'douce' de l'Europe », *Etudes européennes*, <http://www.cees-europe.fr/fr/etudes/revue3/3article6som.php>.

⁵ E.P. Thompson, « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past and Present*, n° 50-1, 1971, p. 76.

commun des empires constituait une sorte d'horizon aux transactions et aux conflits des relations sociopolitiques ou des échanges économiques, leur point fixe nécessaire pour maintenir leur cohésion dans le temps. J. Burbank et F. Cooper montrent combien les cadres de l'imaginaire impérial et les formalismes juridiques ont permis de faire de « l'un » au-delà du multiple et de la simple domination par la violence. La référence à un ancêtre, à une généalogie, à une civilisation, à une religion parfois tissée d'apports divers, à une citoyenneté impériale comme la Rome de Caracalla, à une puissance vicariale située entre ciel et terre ou à un pouvoir charismatique furent les formes variées d'une même nécessité : l'englobement des différences en un tout cohérent par l'institution d'un point d'hétéronomie qui se situe au-delà des rapports de force quotidiens ; là où la domination se transforme en pouvoir, au sens foucauldien⁶, et même en légitimité. Pas de souveraineté concrète sans cette dimension juridico-religieuse de la souveraineté, sans le soutien de ce qui se montre sans se démontrer selon la leçon de Pierre Legendre⁷ ; en un mot, pas de souveraineté impériale sans majesté.

Le livre explore ainsi l'imagination impériale qui construit la souveraineté feuilletée sur le plan du règne idéal. Les empires apparaissent au fil des pages comme des formes absolues de la médiation entre l'humain et le non-humain, le visible et l'invisible, l'actif et le passif⁸. Les relations entre les empires ottoman, portugais et britannique avec la mer et l'océan, le rapport entre colonisation et prises des terres dans le cas russe, américain ou espagnol, la dimension passive de la souveraineté avec la conception taoïste du *wu-wei* (non-agir) qui perdura dans l'Empire jusqu'en 1911, tout cela jette une lumière singulière sur la fabrique de l'unité impériale : la construction d'un rapport privilégié entre un gouvernement humain et son dehors, que ce dernier soit une puissance naturelle, religieuse ou même philosophique. En d'autres termes, pas de souveraineté visible sans la puissance de l'invisible. Même les pragmatiques empires britannique et américain abritèrent l'utopie d'un monde pacifié par le commerce⁹.

La carence du règne semble consubstantielle à l'idée même d'Union européenne. Pourtant, si l'on accepte la définition des empires proposée J. Burbank et de F. Cooper, notre

⁶ Michel Foucault, « Le sujet et le pouvoir », *Dits et écrits 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994, t. IV, p. 222-243.

⁷ Par exemple Pierre Legendre, *Leçons VII. Désir politique de Dieu : étude sur les montages de l'État et du droit*, Paris, Fayard, 1988; *Id.*, *Sur la question dogmatique en Occident*, Paris, Fayard, 1999.

⁸ Cela rappelle la conception « réactive » du rôle de l'empereur romain défendue par Fergus Millar, *The Emperor in the Roman World 31 BC-AD 337*, Londres, Duckworth, 1977 (Je remercie vivement Frédéric Hurllet de m'avoir indiqué cette référence).

⁹ J.G.A. Pocock, *Commerce, Virtue, and History*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

confédération d'États-nations forme un empire au même titre que ses devanciers. L'Union manifeste la même capacité à articuler les différences ; elle se fonde sur un dense tissu d'intermédiations de tous types et sur d'intenses circulations. Elle a constitué un espace de souveraineté concret dont chacun peut faire l'expérience quotidienne. En revanche, l'Union pourrait être le premier empire à rompre avec le règne de l'invisible et la dynamique expansive de ses prédécesseurs. La tristesse des Européens à l'heure de l'unité témoigne de la difficulté de la tâche : un empire peut-il articuler les différences sans s'appuyer sur un modèle idéal ? La forge de l'Union européenne comme empire purement séculier relève d'une ambition nécessaire mais va certainement à contre-courant du monde comme il va.

Pour aller plus loin :

- Bernard Thomann, « Histoire et mondialisation », *La Vie des idées*, 2 octobre 2008. ISSN : 2105-3030. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Histoire-et-mondialisation,449.html>

- Pauline Peretz, « Permanence des empires. L'actualité de la souveraineté 'feuilletée' », *La Vie des idées*, 9 novembre 2010. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Permanence-des-empires.html>

Publié dans [laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr), le 15 décembre 2010

© [laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr)